

-:-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-:-

GRANDE CHANCELLERIE
DE L'ORDRE NATIONAL

-:-

DECRET N° 55/PR.CH.

portant nomination et promotion
dans l'Ordre du Mérite du Bénin -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
GRAND MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL,

VU l'Ordonnance N°8/GPRD/SGG du 11 Janvier 1964, portant
Constitution de la République du Dahomey;

VU la Loi N°61-43 du 24 Octobre 1961 portant Création de
l'Ordre du Mérite du Bénin;

VU le Décret N°61-202/PR du 21 Juillet 1961 portant nomina-
tion du Président du Conseil de l'Ordre National du Dahomey;

VU le Décret N°33/PR du 25 Janvier 1964, portant formation du
Gouvernement;

Sur la proposition du Président du Conseil, Chef du Gouvernement
Chargé des Affaires Intérieures, de la Sécurité et de la Défense;

DECRETE :

Article 1er.- L'Adjudant des Troupes de Marine

GALLAIS Bernard

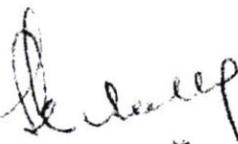
Chef de Fanfare de la Gendarmerie Nationale de
la République du Dahomey

est nommé et promu, pour prendre rang du 6 Avril 1964, à titre
étranger, dans l'Ordre du Mérite du Bénin, au grade d'OFFICIER
(Médaille d'Argent) pour services exceptionnels rendus à l'Etat
Dahoméen -

Article 2.- Le présent Décret sera enregistré et publié au
Journal Officiel de la République du Dahomey -

Par le Président de la République
Le Grand Chancelier de l'O.N.D.


M.S. COULIBALY



S.M. APITHY

Ampliations

PR.....15
SGG..... 4
M.A.E..... 4
M.A.I.S.D..... 4
Intéressé..... 1
J.O.R.D..... 1
Grande Chancellerie 10